



Semaine Prévention des TMS - Du 26 au 31 mars 2007



**CRAM RHONE-ALPES**

Direction des Risques Professionnels et de la Santé au Travail

26 rue d'Aubigny  
69436 LYON cedex 03  
Tél. 04 72 91 96 96  
Fax. 04 72 91 97 09  
preventionrp@cramra.fr

**SITES UTILES :**

[www.cramra.fr](http://www.cramra.fr)

[www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

[www.risquesprofessionnels.ameli.fr](http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr)

[www.risques-pme.fr](http://www.risques-pme.fr)

# Prévention des TMS des organismes à votre service en Région Rhône Alpes

**Compétences spécifiques**  
**Aides aux financements**  
**Offre de formation**



<b>ACTION COLLECTIVE SECTEUR BTP</b>	
<b>Action collective avec des couvreurs et la CAPEB Haute-Savoie</b>	
<b>Objectif</b>	
Limiter les manutentions manuelles des couvreurs.	
<b>Cible</b>	
Entreprises de couvreurs	
<b>Déroulé</b>	
<p>Etude ergonomique menée par la Cram dans deux entreprises support pour identifier les principales tâches à risques.</p> <p>Détermination de pistes de travail prioritaires avec un groupe de travail, durant toutes des phases d'approvisionnement des tuiles.</p> <p>Identification et test de solutions techniques : pinces à tuiles et chariot distributeur et collaboration avec des fabricants pour déterminer un cahier des charges pour le conditionnement de tuiles.</p>	
<b>Partenaires</b>	
Artisans couvreurs - CAPEB de Haute Savoie	
	
<b>Action collective avec des entreprises du BTP</b>	
<b>Objectif</b>	
Recherche action sur la prévention des TMS	
<b>Cible</b>	
Entreprises avec une activité de platerie peinture	
<b>Déroulé</b>	
<p>Etude ergonomique dans l'entreprise Bourdin pour repérer les tâches à risques, identifier les facteurs à l'origine de ces risques et rechercher des solutions.</p> <p>Initier un partenariat avec les acteurs de la branche professionnelle.</p>	
<b>Partenaires</b>	
Entreprise Bourdin - Techniciens de la Cram - Médecin du travail du Service de Santé au Travail APAS MT BTP	

## ACTION COLLECTIVE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

### Optimiser les postes de travail en liant santé et production

#### Objectif

Projet de mise à disposition d'experts industriels et d'ergonomes pour construire des actions adaptées à l'entreprise pour :

- préserver la santé des salariés
- mobiliser les salariés autour d'un projet commun d'amélioration de la productivité et de l'organisation de l'entreprise

#### Cible

Action dans 8 entreprises de la filière volaille - lapins de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône et du SEVB (Syndicat des Expéditeurs des Volailles de Bresse) de l'Ain.

#### Déroulé

15 jours de formation-accompagnement dont :

- 6 jours de formation collective inter-entreprises.
- 9 jours d'accompagnement individualisé intra-entreprise.

Durée : 15 à 18 mois d'avril 2007 à septembre 2008

#### Partenaires

Association Rhône-Alpes pour la valorisation de l'innovation sociale et de l'amélioration des conditions de travail (ARAVIS)

Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP)

Ecole d'ingénieurs d'agroalimentaire (ISARA)

Fédération des Industries Avicoles (FIA)



Madame, Monsieur,

En France, les troubles musculo-squelettiques (TMS) représentent près des 3/4 des maladies professionnelles reconnues par la Sécurité sociale et ce nombre s'accroît d'environ 20 % par an depuis dix ans.

Ces pathologies touchent toutes les entreprises et tous les secteurs d'activité et leur origine est souvent multi-factorielle.

Prévenir le risque lié aux TMS est devenu un véritable enjeu économique et social compte tenu des coûts importants qu'ils engendrent pour les entreprises et la collectivité.

Les TMS sont donc une priorité pour le Réseau Prévention de la branche AT/MP de la Sécurité Sociale.

C'est pourquoi, en 2007, la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) lance du 26 au 31 mars, la première « Semaine Prévention des TMS » qui a pour thème « les entreprises s'engagent ».

L'objectif est de faire connaître et de valoriser les actions menées, pour en dégager des enseignements et permettre aux entreprises de mettre en place une démarche de prévention.

Le Service Prévention de la Cram Rhône-Alpes qui agit concrètement en faveur de la prévention des TMS, depuis de nombreuses années, soutient activement cette initiative de la CNAMTS.

Une des illustrations est la réalisation de ce livret avec des organismes de Rhône-Alpes à votre service.

Ces organismes peuvent vous apporter des réponses adaptées pour la prévention des TMS dans vos entreprises en terme :

- de compétences pour du conseil en entreprise
- de financements
- d'offres de formations.

A la fin de ce document, nous vous présentons quelques actions collectives qui se sont engagées grâce à la mobilisation d'acteurs locaux et qui sont menées en partenariat avec la Cram Rhône-Alpes.

La liste des organismes ci-après, n'est donc pas exhaustive.

Elle a vocation à s'élargir pour rendre visible le réseau de ressources en Rhône-Alpes pour la prévention des TMS.

Nous vous encourageons à les contacter.

L'INGENIEUR-CONSEIL REGIONAL,  
CRAM RHÔNE-ALPES

BERNARD MILLET

## SOMMAIRE

### Organismes

- Cram Rhône-Alpes
- AGEFIPH
- ARAVIS
- DRTEFP Rhône-Alpes
- GERRA
- OPCAREG \*
- OPPBTP
- Services de Santé au Travail

### Actions collectives secteurs d'activité

- Métallurgie
- Agroalimentaire
- BTP

## ACTION COLLECTIVE SECTEUR METALLURGIE

### Action collective d'aide à la maîtrise des troubles musculosquelettiques au profit des entreprises de la métallurgie Rhône-Alpes

#### Objectif

A titre expérimental une convention a été signée entre la Cram et les chambres syndicales de la métallurgie de l'Isère, de la Haute- Savoie et du Rhône, rassemblée par l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de Rhône-Alpes.

Elle avait pour vocation de permettre aux entreprises volontaires relevant de la branche professionnelle de la métallurgie de la région Rhône-Alpes :

- d'améliorer la maîtrise de leurs risques TMS.
- de développer le travail en réseau
- de faire bénéficier la profession d'un retour d'expérience à partir des démarches réalisées.
- de mener une réflexion sur la mise en oeuvre d'un pôle de ressources.

#### Cible

PME/PMI de la métallurgie entre 50 et 200 salariés ayant les conditions favorables pour s'engager dans une démarche pro-active visant à la maîtrise des TMS.

La formation action a été menée dans :

- 8 entreprises en Isère
- 9 entreprises dans le Rhône
- 8 entreprises en Haute Savoie

#### Déroulé

5 journées collectives + 3 ½ journées d'interventions de consultants ergonomes sur 12 mois en 2003 et 2004.

Phase d'évaluation en entreprises en 2005 et 2006

Phase de valorisation en 2007 lors de la semaine nationale TMS du 26 au 31 mars 2007

#### Partenaires

Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de Rhône-Alpes (UDIMERA)  
Union Des Industries Métallurgiques Electriques et Connexes de l'Isère (UDIMEC)  
Union Des Industries et Métiers de la métallurgie Rhodanienne (UIMM69)  
Chambre Syndicale de la Métallurgie de Haute Savoie (CSM 74)

#### Intervenants:

- AFPI (Associations de Formation Professionnelle de l'Industrie) des départements concernés, qui ont mis en oeuvre le programme de formation élaboré par le groupe de suivi pédagogique et accepté par le groupe de pilotage
- Intervenants extérieurs : Ergonome de Rhône Prévention Santé au travail et consultants de ET Ergonomie...



\* Les entreprises relevant d'un accord de branche spécifique doivent se référer à leur OPCA.

## SERVICES DE SANTE AU TRAVAIL

Retrouver les coordonnées des services de santé au travail sur :  
[http://www.travail-ra.org/servicesRA/telecharger/LISTE\\_DES\\_SIE\\_RHONE-ALPES.pdf](http://www.travail-ra.org/servicesRA/telecharger/LISTE_DES_SIE_RHONE-ALPES.pdf)

### *Missions générales*

Les services de santé au travail (SST) sont composés d'un ou plusieurs médecins dont le rôle exclusivement préventif consiste à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, notamment en surveillant les conditions d'hygiène du travail, les risques de contagion et l'état de santé des travailleurs (art L 241-2 du code du travail).

Depuis la loi du 17 janvier 2002 les entreprises et les SST sont tenus de faire appel aux intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP) afin de travailler en pluridisciplinarité.

### *Compétences spécifiques*

Le médecin du travail est le conseiller du chef d'entreprise ou de son représentant, des salariés, des représentants du personnel, des services sociaux en ce qui concerne notamment les questions d'hygiène, de santé et de conditions de travail.

L'IPRP participe à la préservation de la santé et de la sécurité des salariés et à l'amélioration des conditions de travail dans un objectif exclusif de prévention.

Les disciplines telles que l'ergonomie, la toxicologie, l'hygiène industrielle, l'organisation du travail ont vocation à constituer les domaines d'intervention privilégiés de l'action pluridisciplinaire des services de santé au travail.

## CAISSES REGIONALES D'ASSURANCE MALADIE (CRAM)

CRAM RHÔNE-ALPES



Direction des risques professionnels  
et de la santé au travail  
26 rue d'Aubigny  
69436 Lyon Cedex 03  
Tél 04 72 91 96 96  
[www.cramra.fr](http://www.cramra.fr)  
contact : [preventionrp@cramra.fr](mailto:preventionrp@cramra.fr)

### *Missions générales*

Les Cram sont des organismes de Sécurité Sociale gérés avec les partenaires sociaux. Elles ont, entre autres, pour mission la gestion des risques professionnels :

- développement de leur prévention,
- suivi statistique des accidents du travail et des maladies professionnelles,
- calcul de la cotisation des entreprises pour ces risques.

Une des quatre priorités 2004-2008 est la prévention des TMS.

### *Compétences spécifiques*

- Intervention en entreprise : repérage les situations à risques TMS, études et recommandations, accompagnement de projet d'entreprises.
- Formation de personnes-ressource pour la prévention des TMS dans l'entreprise.
- Production et diffusion de documentations (OREGE, RITHMS, analyse des manutentions manuelles ...).
- Participation à des projets collectifs (actions par secteur d'activité ou bassin d'emploi).

### *Aides aux financements*

**CONTRATS DE PREVENTION** : Dans certaines activités, apport d'une aide technique et financière pour accompagner un plan d'action améliorant la sécurité et les conditions de travail (entreprises de moins de 200 salariés du régime général) sous réserve d'engagement des partenaires au niveau national.

**CONVENTIONS** : Cofinancement d'actions collectives.

### *Offre de formation*

#### **EN INTER-ENTREPRISE :**

- Intégrer l'ergonomie dans la conception des postes de travail (12 jours)
- animateur formateur à la prévention des risques liés à l'activité physique (8 jours)
- Prévenir les troubles musculo-squelettique (3 jours)
- Analyse des risques liés aux manutentions manuelles (2 jours)

#### **EN INTRA :**

selon la problématique d'entreprise

## AGEFIPH

AGEFIPH DELEGATION REGIONALE RHONE ALPES



33 rue St Théobald  
38080 L'ISLE D'ABEAU  
☎ 04 74 94 20 21  
☎ 04 74 94 08 93  
<http://www.agefiph.fr/>  
contact : [contact@agefiph.asso.fr](mailto:contact@agefiph.asso.fr)

### Missions générales

Association loi 1901 paritaire.  
Financement de la compensation du handicap au travail pour les bénéficiaires de l'article L323-3 du code du travail et les entreprises du secteur privé.  
Ressources : contribution des entreprises du secteur privé assujetties à l'obligation d'emploi de personnes handicapées.

### Compétences spécifiques

Administration des financements.  
Ingénierie d'insertion de personnes handicapées.  
Animation de réseaux spécialisés d'insertion et de maintien.  
Participation aux politiques publiques de l'emploi et de la formation professionnelle.

### Aides aux financements

Aides à l'insertion et au maintien dans l'emploi.  
Financement de formations (alternance-qualification-bilans / orientations-remises à niveau / remobilisations...).

Financements aux entreprises d'aménagements de situations de travail.  
Financement aux personnes handicapées d'aides techniques, humaines et d'appuis spécialisés.  
Financement de réseaux spécialisés d'insertion et de maintien dans l'emploi (CAP EMPLOI – dispositifs départementaux de maintien ...).

Financement d'actions spécifiques facilitant l'insertion et le maintien dans l'emploi.

## OPPBTP

ORGANISME PROFESSIONNEL DE PREVENTION DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS



OPPBTP – Comité national  
25 avenue du Général Leclerc  
92660 Boulogne Billancourt Cedex  
Tel : 01 46 09 27 40  
contact : [cn@oppbtp.fr](mailto:cn@oppbtp.fr)  
[www.oppbtp.fr](http://www.oppbtp.fr)

OPPBTP – Comité Régional  
2 place Gailleton – 69002 Lyon  
Tel 04 78 37 36 02  
contact : [lyon@oppbtp.fr](mailto:lyon@oppbtp.fr)  
[www.oppbtp.fr](http://www.oppbtp.fr)

### Missions générales

L'OPPBTP, est l'organisme professionnel de la branche qui intervient en tant que conseil dans le domaine de la prévention, de la protection de la santé et de l'amélioration des conditions de travail des salariés du BTP.

Ses missions : Conseiller, Former et Informer.

### Compétences spécifiques

L'OPPBTP met à disposition des entreprises des outils pratiques dont ADAPT-BTP, aide à la démarche d'amélioration des situations et des postes de travail.

Démarche participative en 3 étapes :

- état des lieux : identification des besoins et engagement de l'entreprise,
- analyse : entretiens des opérateurs, observation et analyse des situations de travail,
- formation - action : l'opérateur, acteur de sa formation prend conscience des risques auxquels il est exposé, apprend à les connaître, propose des pistes d'amélioration en vue de l'élaboration du plan d'actions de l'entreprise.

### Aides aux financements

Pas de financements directs mais possibilités de financements des formations via les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA)

### Offre de formation

Adapt-BTP :  
Organisation (1 jour)  
Technique (2 jours)  
Organisation et technique TPE (2 jours)

## OPCAREG RHÔNE - ALPES

ORGANISME PARITAIRE COLLECTEUR AGREE - REGION RHONE ALPES



66, Avenue Jean Mermoz  
BP 8048  
69351 LYON Cedex 08  
Contact: [contact@opcaregra.com](mailto:contact@opcaregra.com)  
Tél : 04-78-77-06-87  
[www.opcaregra.com](http://www.opcaregra.com)

### Missions générales

OPCAREG Rhône Alpes est un organisme paritaire gestionnaire des fonds de la formation professionnelle des entreprises relevant du champ de l'interprofessionnel. Il fait partie du réseau OPCIB/IPCO - France OPCAREG qui compte 24 OPCA régionaux et collecte annuellement plus de 350 Millions d'euros. Les collaborateurs de l'OPCAREG RA sensibilisent, informent et conseillent les responsables des entreprises sur les problématiques emploi-formation et apportent des réponses adaptées à leur besoin. Ils optimisent les dispositifs de financement ou de co-financement en proposant des solutions individuelles ou collectives à travers des démarches inter-sectorielles ou territoriales. L'ancrage territorial de l'OPCAREG Rhône-Alpes lui permet de construire des projets en parfaite adéquation avec les spécificités locales. Son action s'inscrit dans une optique de partenariat avec l'ensemble des intervenants du tissu économique régional. Enfin, la réussite des missions passe par un accompagnement personnalisé à chaque étape de la politique formation pour gagner en efficacité et en pertinence.

### Compétences spécifiques

- Conseiller et accompagner les entreprises dans leur stratégie de développement et leur politique Ressources Humaines à travers l'ingénierie, la mise en oeuvre de leur plan de formation (dont plan de formation sécurité, conditions de travail) et de tous les dispositifs favorisant la professionnalisation des salariés.
- Innover et développer des projets collectifs ou territoriaux liés aux politiques RH et emploi-formation.
- Collecter et gérer les fonds de la formation professionnelle continue.
- Optimiser les coûts de l'investissement formation par des financements ou co-financements en proposant des solutions individuelles ou collectives

### Aides aux financements

- Des dispositifs de la formation tout au long de la vie : Contrats de professionnalisation, période de professionnalisation, DIF, actions du Plan de formation, VAE.
- Des aides spécifiques pour certaines entreprises ou certains publics prioritaires : formation des seniors, des travailleurs handicapés, des personnes en risque ou en situation d'exclusion et de discriminations.
- Mobiliser des co-financements publics, communautaires et de natures diverses.

### Offre de formation

Illustration :  
L'OPCAREG RA porte actuellement un projet de formation qui vise à professionnaliser des collaborateurs à la fonction émergente « d'Animateur Sécurité et prévention des risques ». Il est mis en oeuvre sur le 1<sup>er</sup> semestre 2007 au profit d'une douzaine d'entreprises de la région Rhône-Alpes et bénéficie d'un co-financement FSE/EDEC/OPCAREG.

## ARAVIS

ASSOCIATION RHONE ALPES POUR LA VALORISATION DE L'INNOVATION SOCIALE ET DE  
L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL



14 rue Passet 69007 LYON  
tel. 04 37 65 49 70  
[www.aravis.aract.fr](http://www.aravis.aract.fr)  
contact : [aravis@anact.fr](mailto:aravis@anact.fr)

### Missions générales

Association paritaire créée en 1990, ARAVIS est la délégation Rhône-Alpes de l'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail).  
La mission d'ARAVIS est de promouvoir des démarches visant à améliorer les conditions de réalisation du travail et les relations sociales.

Au service des salariés et des directions des entreprises, ARAVIS :

- accompagne le changement en entreprise
- identifie les expériences innovantes
- transfère des outils et méthodes

### Compétences spécifiques

- Interventions en entreprise : diagnostic court, accompagnement de démarche interne, formations.
- Animation d'un Club d'entreprises « Prévention des TMS » réunissant des acteurs de la prévention. Lieu de partage d'expériences et de réflexions, le Club vise à soutenir les dynamiques internes de prévention, en donnant de la visibilité sur le cheminement d'autres entreprises et par l'apport de points de vue d'experts.
- Participation à des actions collectives en partenariat avec la CRAM et la DRTEFP Rhône-Alpes.

### Aides aux financements

Pas de financements directs mais appui aux entreprises sous la forme d'intervention courte gratuite.

### Offre de formation

Formations intra-entreprises sur mesure

Formations ANACT (Lyon) :

Pour les acteurs d'un projet prévention : « Elaborer une stratégie de prévention des TMS » (2 x 2 jours)

Pour les formateurs CHSCT : « Intégrer les TMS dans une formation CHSCT » (2 jours)

## DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE RHONE-ALPES (DRTEFP)



DRTEFP  
Tour Suisse  
1 bd Vivier Merle  
69443 LYON Cedex 03  
Tél. 04 72 68 29 00  
www.rhone-alpes.travail.gouv.fr

### *Missions générales*

Les services sont chargés de faire respecter la réglementation du travail et d'apporter une aide aux entreprises, aux salariés et aux demandeurs d'emploi dans le cadre des politiques nationales adaptées à la réalité locale et déclinée avec les partenaires sociaux et les collectivités territoriales.

### *Compétences spécifiques*

Dans le domaine de la Santé et de la Sécurité au travail :

- Appui aux agents de contrôle des Directions départementales de l'emploi, du travail et de la formation professionnelle
- Animation des services de santé au travail par les Médecins Inspecteurs Régionaux du Travail
- Elaboration et animation du Plan Régional Santé Travail

### *Aides aux financements*

*Fonds d'Amélioration des conditions de Travail (FACT) et Crédits d'Appui*

Objet : Apporter une aide financière, sous forme de subvention, aux entreprises et branches professionnelles concevant et mettant en œuvre des expérimentations d'amélioration des conditions de travail contribuant à une meilleure prévention des risques professionnels

## GERRA

GROUPE D'ERGONOMIE DE LA REGION RHONE-ALPES



Secrétariat du GERRA  
Chez idénéa ergonomie  
2 rue de Mayencin  
38400 GRENOBLE  
Tél 04 76 54 43 09  
contact : [gerra@free.fr](mailto:gerra@free.fr)  
[www.gerra.asso.fr](http://www.gerra.asso.fr)

### *Missions générales*

Créé en 1988, en vue de l'organisation du Congrès de la SELF (Société d'Ergonomie de Langue Française), qui s'est tenu à Lyon en septembre 1989, le Groupe d'Ergonomie de la Région Rhône Alpes (GERRA), est une association Loi 1901.

Le GERRA s'adresse aux professionnels de l'Ergonomie mais aussi à toute personne intéressée par l'ergonomie dans la région Rhône-Alpes :

- praticiens d'entreprises,
- consultant(e)s,
- enseignant(e)s,
- chercheurs,
- étudiant(e)s,
- médecins du travail.

### *Compétences spécifiques*

- Favoriser les rencontres entre les personnes ayant une pratique ergonomique.
- Favoriser la diffusion des connaissances en matière d'ergonomie et de ses domaines d'application, par l'organisation de congrès, colloques, séances de formation et tous les moyens appropriés.
- Assurer un rayonnement régional et national.
- Ergonomes consultants : Intervenir dans les entreprises sur toute problématique « conditions de travail » dont les TMS.

### *Offre de formation*

#### **Université LYON 2**

En inter-entreprise : DAET, DFSEA, MASTER en ergonomie  
86 rue Pasteur  
69395 Lyon cedex 07  
0478697303

#### **Ergonomes consultants**

En intra entreprise : sur tout sujet concernant les conditions de travail dont les TMS  
Coordonnées disponibles sur le site du Gerra